REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CÉRÉMONIE DE REMISE OFFICIELLE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES ANNÉES 2024 ET 2025 DE LA HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE (HACA)

Abidjan, Jeudi 21 mai 2026

Allocution de SEM Tiémoko Meyliet KONÉ

Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire

- **Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,**
- **Madame la Ministre de la Cohésion Sociale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, représentant le Ministre de la Communication,**
- **Madame la Secrétaire Générale de la Présidence de la République,**
- **Monsieur le Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, la HACA,**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Collège de la HACA,**
- **Distingués participants,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je suis heureux de recevoir ce jour, au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, les Rapports d'Activités 2024 et 2025 de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle.

La remise de ces rapports constitue un exercice important qui s'inscrit dans le respect des exigences de transparence et de redevabilité. Elle permet, en effet, d'apprécier la situation du paysage audiovisuel national et de mieux saisir les transformations profondes, qui marquent aujourd'hui les modes de production, de diffusion et de consommation de l'information publique.

Monsieur le Président de la HACA,

Votre présentation met clairement en lumière les changements rapides que connaît le secteur de la communication audiovisuelle.

Les progrès technologiques, l'essor des réseaux sociaux et le développement de l'intelligence artificielle redessinent profondément l'espace médiatique. Ces avancées créent de nouvelles opportunités en matière d'accès à l'information, de circulation du savoir et de participation citoyenne au débat public. Mais elles soulèvent également des défis importants liés à l'encadrement des contenus, à la protection des citoyens, à la préservation de la cohésion sociale ainsi qu'à la stabilité des Institutions.

Dans un tel contexte, l'action du régulateur devient plus déterminante que jamais et ne peut plus se limiter uniquement à un contrôle à posteriori. Elle doit désormais reposer sur l'anticipation, la veille stratégique et une capacité d'adaptation continue face à des technologies en perpétuel renouvellement.

C'est pourquoi je voudrais saluer les efforts déployés par la HACA pour accompagner ces transformations avec discernement, esprit d'ouverture et sens du dialogue.

Je me réjouis particulièrement des initiatives prises en faveur d'une meilleure gouvernance des espaces numériques, du renforcement de la coopération avec les grandes plateformes internationales, sans oublier l'encadrement de l'intelligence artificielle dans le secteur audiovisuel.

Je note qu'au cours des années 2024 et 2025, ces actions ont permis, en liaison avec les grandes plateformes numériques, la suppression de nombreux contenus inappropriés ainsi que des dizaines de comptes ayant enfreint aux règles de diffusion et aux principes essentiels qui doivent encadrer les usages numériques.

Ces résultats témoignent de l'efficacité d'une démarche fondée à la fois sur la coopération, le dialogue, la défense ferme de nos valeurs et de l'ordre informationnel.

Mesdames et Messieurs,

Distingués participants,

La qualité de l'information constitue également un enjeu démocratique majeur, dont l'importance s'affirme avec acuité, surtout en période électorale. Dans ces moments essentiels de la vie de la Nation, les médias ont un rôle déterminant à jouer dans la préservation d'un débat public apaisé, équilibré et respectueux des principes républicains.

À cet effet, le travail accompli par la HACA lors des échéances électorales récentes est à saluer et doit être soutenu par tous. Le climat médiatique globalement apaisé, qui a été observé durant cette période, traduit l'efficacité des dispositifs mis en place et le sens de la responsabilité dont les acteurs de l'audiovisuel ont fait preuve.

Le maintien du pluralisme et l'égal accès des différentes sensibilités politiques aux médias audiovisuels demeurent des acquis précieux pour notre démocratie, et il nous appartient collectivement de les préserver.

Mais au-delà des mécanismes d'encadrement, le défi qui se pose désormais est aussi celui de la formation du citoyen.

L'éducation aux médias et à la citoyenneté numérique devient une nécessité dans un univers où il apparaît de plus en plus difficile de distinguer le vrai du faux.

Former les jeunes générations à l'esprit critique, à l'usage éclairé des réseaux sociaux et à la vérification de l'information, constitue aussi bien un impératif démocratique qu'un facteur de stabilité sociale, auquel une attention particulière doit être accordée.

À cet effet, les initiatives d'éducation des masses mises en œuvre par la HACA, notamment en faveur des jeunes et plus particulièrement de la petite enfance sont à encourager, parce qu'elles contribuent à une prise en charge individuelle et collective de nos concitoyens dans ce nouvel environnement.

Monsieur le Président,

Les responsabilités confiées à la HACA sont donc appelées à s'adapter constamment aux mutations technologiques.

Je tiens à vous assurer que le Gouvernement mesure pleinement l'importance des défis stratégiques qui en découlent et prendra les dispositions nécessaires pour accompagner efficacement la HACA dans l'accomplissement de ses missions.

Je voudrais également vous donner l'assurance que les avis et recommandations formulés dans les rapports que vous venez de présenter, seront portés à la très haute attention de Son Excellence Monsieur le Président de la République, qui attache un intérêt primordial aux questions liées à la communication audiovisuelle.

Mesdames et Messieurs,

Notre ambition collective doit être de consolider un espace médiatique responsable, crédible et résilient. Un espace où la liberté d'expression demeure pleinement garantie, mais où cette liberté s'exerce dans le respect des lois de la République, de la dignité humaine et des valeurs qui fondent notre société et qui garantissent le vivre-ensemble.

J’encourage la HACA à poursuivre ses efforts conformément à cette vision, au service d’une communication audiovisuelle professionnelle, équilibrée et en phase avec les exigences de notre temps.

Je demeure convaincu qu’en conjuguant les efforts de l’État, des acteurs des médias et de l’ensemble des partenaires concernés, notre pays continuera de préserver un espace public apaisé, pluraliste et respectueux des principes démocratiques.

Je vous remercie de votre attention.